



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ⁽¹⁾

Demande à remplir et à retourner en 2 exemplaires

DEMANDEUR

QUALITE : particulier entreprise

NOM et prénom(s) ou DENOMINATION :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE (si particulier) :

PERSONNE MORALE (nom et prénom du représentant légal ou statutaire) :

ADRESSE :

Téléphone : Fax :

E-Mail :

Je, soussigné(e), m'engage à régler la totalité des droits de voirie (tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal) relatifs à la présente demande.

A, Le

Cachet de l'entreprise

Signature :

Si l'engageant est une entreprise :

- Préciser le numéro de SIRET ou Registre du Commerce :
- Joindre impérativement un extrait K-Bis datant de moins de 3 mois
- Joindre un papier à en-tête de la société
- Joindre un RIB
- Apposer / le cachet de l'entreprise :

Si l'engageant est un particulier :

- Une copie de la pièce d'identité
- Un RIB
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois)

TERRAIN CONCERNE PAR LES TRAVAUX

N° : RUE :

Références cadastrales :

Mairie de Versailles - Direction, de l'Urbanisme, de l'Architecture, de l'Habitat, du Commerce et du Tourisme

Service Urbanisme - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

R.P. 1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 94 / 01 30 97 81 95

PROJET

N° de l'autorisation de travaux (DP / PC / PD ...) :

Nom et adresse du bénéficiaire des travaux, s'il est autre que le déclarant :

NATURE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

- Benne
- Abri de chantier (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage de pied (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage roulant (joindre un plan d'implantation)
- Échafaudage suspendu (joindre un plan d'implantation)
- Palissade (joindre un plan d'implantation)
- Matériaux (préciser) :
- Autres occupations (préciser) :

Emprise (joindre un document graphique) : Longueur : Saillie :

Dates et durée de l'occupation : Mise en place le : Fin du chantier :

Pour toute demande de réservation de stationnement en rapport avec ces occupations du domaine public, veuillez vous rapprocher du service voirie

J'atteste que les informations ci-dessus sont exactes et je m'engage à ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation écrite

A, Le

Cachet de l'entreprise

Signature :

Pour les travaux de ravalement exclusivement, en application de la délibération du Conseil municipal du 24 juillet 1998, les demandeurs d'autorisation de voirie **sont exonérés** des droits d'occupation du domaine public **pendant une période de deux mois à compter du premier jour de ladite occupation, à l'exception :**

- **Toute occupation des emplacements de stationnement payant dans le secteur Rive Droite, géré par la société URBIS PARK à contacter obligatoirement en vue du règlement d'une redevance correspondant à la neutralisation du stationnement (tél : 01 39 51 95 36). Adresse bureau : parking Reine Gare Rive Droite 81, 97 Boulevard de la Reine**

Consulter le Service Urbanisme pour connaître la liste des rues concernées.

(1) « Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes d'occupation du domaine public et d'intervention sur voirie. La direction de la voirie, la direction de l'urbanisme, la comptabilité et le Trésor public sont les destinataires des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'hôtel de ville de Versailles, ou par courriel à correspondant.cnil@versailles.fr. Toutes les informations vous concernant et permettant d'identifier votre demande sont obligatoires. »